COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 18/11/24

<u>Présents</u>: MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO, Mme N. OLLIVIER, M. G. LANDRIOT, MME RUPERT et M. L. JOUBERT (Vice Président)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

MODIFICATIONS DES CALENDRIERS

U16

520105 LE MESNIL ST DENIS ASL

Demande du club pour que sa 2ème équipe U16 évolue hors championnat en D4-C.

La Commission prend acte de l'accord du Bureau du Comité. La Commission a réussi à vous intégrer en U16 D4 poule C, à la place du forfait général de COIGNIERES.

SUSPENSIONS DE TERRAINS

SENIORS

D5-C DU 10/03/2024

27164983 CARRIERES S/SEINE US 2 / BAILLY NOISY SFC 3

Transmis de la Commission de Discipline en instruction infligeant une suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe 2 de CARRIERES S/SEINE évoluant en D5-C.

La Commission désigne le match suivant :

D5-C DU 01/12/2024

28230605 CARRIERES S/S US 2 / CHAMBOURCY ASM 2

Sans réception d'un nouveau lieu dans le délai imparti, la Commission dit match perdu par pénalité (-1 point) pour en donner le gain à ST GERMAIN EN LAYE (3pts, 0 but).

U16

D3B du 29/05/2024

25893420 CLAYES SS/BOIS USM 21 / CHAMBOURCY ASM 21

Transmis de la Commission de Discipline du 17/06/2024 infligeant une suspension de terrain de 2 matches.

La Commission désigne le matche suivant :

D3-B DU 08/12/2024

28253690 LES CLAYES S/BOIS USM 21 / CROISSY US 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), le Vendredi 22 Novembre 2024 au plus tard.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

SENIORS

D2-A DU 10/11/2024

28219100 NEAUPHLE-PONT. 2 / CHANTELOUP LES V. US 1

VETERANS

D2-B DU 10/11/2024

28231999 VILLEPREUX FC 31 / CHAMBOURCY ASM 32

U18

D3-A DU 10/11/2024

29717240 CHAMBOURCY ASM 21 / MAISONS-LAFFITTE FC 21

U14

D1-A DU 09/11/2024

28215789 VERSAILLES 78 FC 23 / VERNEUIL S/SEINE US 21

FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE B DU 07/11/2024

29917108 ENT. EPONE/LAINVILLE 1 / VILLENNES ORGEVAL 1

POULE B DU 08/11/2024

29917110 ENT. MEULAN/ASFG 1 / JUZIERS FC 1

U16

CY DU 10/11/2024

29868680 ST CYR AFC 21 / SARTROUVILLE ES 21 29868682 RAMBOUILLET YVELINES 22 / VSCI 21

FORFAIT GENERAL

VETERANS

D5-E COIGNIERES FC 32

U16

D4-C JOUY EN JOSAS US 21

FORFAITS NON AVISES 3EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D5-E DU 17/11/2024

29456416 COIGNIERES FC 32

FORFAITS NON AVISES 2EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie) Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D5-E DU 17/11/2024

29456415 GUYANCOURT ES 32

FORFAITS NON AVISES IER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie) Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D5-B DU 17/11/2024

29770565 PORTUGAIS CONFLANS 32

FORFAITS AVISES 3EME FORFAIT

U16

D4-C DU 17/11/2024

29722208 JOUY EN JOSAS US 21

FORFAIT COUPES NON AVISÉS

VETERANS ERRATUM

(Annulation 1er forfait non avisé du YF 1822)

CC 20/10/2024

29746654 COIGNIERES FC 32

U14

CY 19/10/2024

29746782 INTERFOOT 78 21

YVELINES FOOT N° 1823 Mardi 19 novembre 2024

MATCHES REMIS

A JOUER LE 22/12/2024

SENIORS

D5-A

29535203 HARDRICOURT US 3 / PORCHEVILLE FC 1

U18

D2-A

28251610 A.S. BUCHELOISE 21 / SARTROUVILLE ES 21

A JOUER LE 12/01/2025

SENIORS

D4-B

28222706 VAUXOISE ES 2 / CHATOU AS 3

U18

D2-A

28251628 HARDRICOURT US 21 / A.S. BUCHELOISE 21

A JOUER LE 15/02/2025

U14

D4-A

28252808 GARGENVILLE STADE 21 / VINSKY FCM 21

A JOUER LE 01/03/2025

U14

D4-B

29558063 RCC 21 / CONFLANS FC 23

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D1-A

28214777 HARDRICOURT US 2 / MUREAUX O.F.C. LES 2

VETERANS

D4-Δ

28248443 LFCM 31 / TRIEL AC 32

U16

D2-A

28253353 LIMAY ALJ 22 / MARLY LE ROI U.S. 21

U14

D4-A

28252789 A.S. BUCHELOISE 21 / MUREAUX O.F.C. LES 22

28252807 LIMAY ALJ 23 / INTERFOOT 78 21

D4-E

29561621 MESNIL ST DENIS ASL 22 / NEAUPHLE-PONT. 21

COURRIERS

517482 VELIZY ASC :

Le club nous informe qu'il est partenaire de la journée Laurette FUGAIN et demande le report des matches du Dimanche

24 novembre 2024 :

VET D1-A 28230384 VELIZY ASC 31 / MAUREPAS AS 31 VET D5-E 29456420 COIGNIERES FC 32 / VELIZY ASC 33

SEN D2-A 28219109 HOUDANAISE REGION FC 1 / VELIZY ASC 1 SEN D5-D 29552435 VELIZY ASC 2 / BAILLY NOISY SFC 3

SEN D5-D 29592435 VELIZY ASC 27 BAILLY NOISY SPC 3
SEN D5-E 28230831 ESSARTS LE ROI AGS 2 / VELIZY ASC 3

La Commission, ayant bien reçu le document demandé, confirme son accord de reporter les matchs du 24/11/24.

528461 MESNIL LE ROI AS

Demande du club pour inverser ou reporter certaines rencontres en VET D5-B car il y a quelques problèmes d'alternances :

- VET D5-B DU 08/12/2024

29770579 CHI POISSY SGL 32 / MESNIL LE ROI AS 32

Demander l'accord de CHI POISSY pour inverser les matchs aller/retour (30.03.25).

- VET D5-B DU 15/12/2024

29770584 MESNIL LE ROI AS 32 / CONFLANS PORTUGAIS 32

Demande pour le jouer le 16/03/2025.

CONFLANS PORTUGAIS jouant à cette date contre CHI POISSY, la Commission maintient le match au 15/12/2024 et dit match VET D4 à jouer à 9h et VET D5 à jouer à 11h.

- VET D5-B DU 02/02/2025

29770600 MESNIL LE ROI AS 32 / POISSY FC 31

Demande pour le jouer le 06/04/2025.

La Commission donne son accord.

- VET D5-B DU 09/03/2025

29770611 MESNIL LE ROI AS 32 / BREVAL LONGNES FC 32

Demande pour jouer le 04/05/2025.

La Commission donne son accord.

561167 RACING CLUB CONFLANS:

Le club nous informe de la fermeture des installations le samedi 07/12/24 en raison de l'organisation de la course des Berges et souhaite le report du match U14 D4-B face à CONFLANS FC 23.

La Commission confirme la bonne réception du document et dit match à jouer le 01/03/2025.

525514 TRIEL AC:

Le club nous informe d'une manifestation qui aura lieu le week-end du 17 et 18 mai 2025 sur leurs installations, et demande par conséquent de trouver des solutions sur les matchs concernés :

U14 D4-B 29558141 TRIEL AC 21 / CHANTELOUP LES V. US 22 La Commission dit match à jouer le 22/03/2025.

U16 D3-A 28253653 TRIEL AC 21 / ANDRESY FC 21

La Commission dit matchs aller / retour inversés (19/01/25).

SEN D5-B 28230572 TRIEL AC 2 / ASJ ACHERES 1

ASJA est Forfait Général.

CDM D1-A 28234827 TRIEL AC 5 / CLAYES SS/BOIS USM 5

La Commission dit match à jouer le 23/03/2025.

VET D5-B 29455713 TRIEL AC 33 / CONFLANS PORTUGAIS 32

La Commission dit match à jouer 27/04/2025.

542102 VILLENNES ORGEVAL FC

Demande du club pour pouvoir jouer tous ses matchs à l'extérieur, n'ayant pas de créneau en semaine.

La Commission confirme qu'une équipe, n'ayant pas de créneau pour recevoir, peut faire tous ses matchs à l'extérieur. Cependant il faudra jouer sur les créneaux des adversaires et/ou se mettre d'accord pour changer des dates (avec le District en copie de tous les échanges).

DEMANDES

SENIORS

D4-B DU 23/02/2025

28222768 HOUILLES SO 2 / CHATOU AS 3

Demande de HOUILLES SO pour avancer le match au 12/01/25. En effet, initialement le match n'avait pu être reporté à cette date car l'équipe de CHATOU était encore en lice en Coupe du Comité.

La Commission donne son accord.

VETERANS

D3-A DU 24/11/2024

29531732 GARGENVILLE STADE 31 / GUERVILLE ARN. 32

Demande de GARGENVILLE pour inverser la rencontre car son terrain est fermé.

La Commission vous demande l'arrêté municipal avant Vendredi 22/11 à 12H.

U18

D3-B DU 24/11/2024

29717411 BOUGIVAL FOOT 22 / PECQ US LE 21

Demande de BOUGIVAL pour jouer à 15h au lieu de 13h car 2 matchs

sont prévus sur 1 terrain (horaire dérogatoire).

La Commission donne son accord.

U16

D1-A DU 24/11/2024 28215436 MONTESSON 21 / CONFLANS FC 21

Demande de MONTESSON pour jouer à 12H30.

Accord écrit de CONFLANS.

La Commission donne son accord.

U14

D4-E DU 23/11/2024 29561624 VELIZY ASC 2 / FCFF 2

Demande de VELIZY pour jouer à 13H car 3 matchs sont prévus sur 2 terrains

La Commission dit match à jouer à 12H30 (horaire dérogatoire) afin que les matches puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

CY DU 23/11/2024

29953750 CARRIERES S/SEINE US 21 / MAUREPAS AS 21

Demande de CARRIERES S/SEINE pour jouer à 12H30 au lieu de 14h suite à un problème de terrain et de vestiaires (horaire dérogatoire).

La Commission donne son accord.

CY DU 23/11/2024

29953766 VELIZY ASC 21 / SARTROUVILLE ES 22

Demande de VELIZY pour jouer à 14H30.

Accord écrit de SARTROUVILLE.

La Commission donne son accord.

45 ANS

POULE C DU 21/11/2024

29917184 RAMBOUILLET YVE. 1 / TREMBLAY S/MAULDRE 1

Demande des 2 clubs pour reporter le match.

La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

POULE C DU 25/11/2024

29917189 TREMBLAY S/MAULDRE 1 / VILLEPREUX FC 1

Accord des 2 clubs pour jouer le 29/11/2024

La Commission donne son accord.

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

500650 VERSAILLES 78 FC

Demande du club pour planifier tous les matchs de ses U18 D1 à 14h au lieu de 13h, car, compte tenu du nombre important de rencontres chaque week-end. les matchs sont mis à 12h/14h/16h.

La Commission donne son accord.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entrainer une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Lique est réservée aux matches de Lique et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

L'APPLICATION FMI N'EST PLUS MISE À JOUR SUR LE STORE GOOGLE. IL FAUT DÉSORMAIS LA TÉLÉCHARGER DIRECTEMENT VIA UN LIEN APK.

► LIEN N°1 OU LIEN N°2

VETERANS

D5-B DU 10/11/2024

29770562 BREVAL LONGNES F.C. 32 / CHI POISSY SGL 32

Pris note du rapport de Breval.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U16

D2-A DU 20/10/2024

28253343 CARRIERES GRESILLONS 21 / MARLY LE ROI U.S. 21 Pris note du rapport de MARLY LE ROI.

Après rappel et non réception du rapport demandé, La commission sanctionne l'équipe de CARRIERES GRESILLONS d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé).

D3-B DU 17/11/2024

28253675 CLAYES SS/BOIS U.S.M 21 / VSCI 21

Pris note du rapport de LES CLAYES.

Dans ce type de problème . la Commission vous conseille de désinstaller l'application et de la réinstaller.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D4-C DU 17/11/2024

29722210 VERSAILLES 78 FC 26 / MONTFORT / U.S.Y. 21

Pris note du rapport de Versailles nous informant du vol de la tablette

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U14

D4-E DU 02/11/2024

29561591 VALLEE 78 F.C. 22 / VOISINS F.C. 22

Pris note du rapport de VOISINS et VALLEE 78. La Commission décide de ne pas sanctionner.

FUTSAL

D1-A DU 19/10/2024

29608734 A.S.J. ACHERES 1 / JOUARS PONTCHARTRAIN 1

Pris note du rapport de ASJA.

La Commission sanctionne l'équipe de ASJA d'un avertissement et d'une amende de 30€.